

LGV Bretagne – Pays de la Loire : La Région financera seule la totalité de la part ligérienne (environ 100 M€)

Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire, a annoncé officiellement que la totalité du financement de la part ligérienne du projet de LGV Bretagne Pays de la Loire sera prise en charge par le Conseil régional des Pays de la Loire : l'enveloppe devrait s'élever à 100 M€ environ, la Région prenant la mesure de ses responsabilités en matière d'aménagement, de la nécessité d'établir une solidarité entre les territoires et compte tenu des retards du département de la Mayenne dans ce domaine, a fait le choix de ne solliciter aucune participation financière des autres collectivités territoriales des Pays de la Loire, notamment du département de la Mayenne et de l'agglomération Lavalloise.

Un gain de 22 minutes pour Paris – Laval

Le projet de ligne à grande vitesse Bretagne Pays de la Loire déclaré d'utilité publique le 26 octobre 2007 consiste à prolonger l'actuelle LGV qui va de Paris au Mans (Connerré) jusqu'à Rennes et Sablé sur Sarthe. Ce projet s'étend sur **182 Km, dont 59 km en Mayenne**, auxquels s'ajoutent également le **barreau de Sablé sur Sarthe et les raccordements** de Laval, La Milledes et Connerré pour une longueur cumulée de 32 km, soit **214 km au total**.

Cette réalisation, prolongement de la ligne à grande vitesse existante entre Paris et Le Mans (Connerré), va permettre, avec 182 km de ligne nouvelle, de gagner :

- 37 minutes pour Rennes et l'ensemble du territoire breton,
- 22 minutes pour Laval,
- 8 minutes pour Angers, Nantes et les autres gares ligériennes desservies par le TGV sur les liaisons avec Paris.

Les gares du Mans, de Vitré, de Laval et de Sablé sur Sarthe ont obtenu des garanties quant au niveau de leur desserte.

3 milliards d'euros financés par les territoires bretons et ligériens à hauteur d'1 milliard environ

Le coût total de la LGV est estimé à environ 3 milliards d'euros et après participation de l'Etat et de RFF, Jacques Auxiette et Jean-Yves Le Drian, présidents des Régions Pays de la Loire et Bretagne, avaient annoncé le 4 avril dernier **une contribution totale d'1 milliard d'euros par les territoires bretons et ligériens**. Tenant compte de l'impact de la ligne pour les 2 régions, ils ont présenté dans une déclaration commune la répartition de cette enveloppe financière : **90,5 % pour le territoire breton et 9,5 % pour le territoire ligérien**.

Depuis la DUP, les études et la concertation entre les partenaires du projet, l'Etat, Réseau Ferré de France (RFF), la Région Bretagne et la Région Pays de la Loire se sont poursuivies. Les acquisitions foncières se sont déroulées à un rythme soutenu au point où plus de 85 % des besoins en terrains sont aujourd'hui satisfaits. Avant l'été, le plan de financement du projet devrait être connu à travers la signature d'un protocole d'intention entre l'Etat, les Régions et RFF.

Par ailleurs, 5 allers-retours supplémentaires à destination de l'Ouest de la France seront créés à l'occasion de la mise en service de la LGV. Environ 2 millions de voyageurs supplémentaires seront intéressés par cette nouvelle infrastructure.

L'assemblée régionale des Pays de la Loire ainsi que celle de Bretagne pourront signer dès l'été un protocole d'intention et de financement et attendent donc que l'Etat confirme et précise son engagement financier pour la LGV Bretagne Pays de la Loire.

La Région s'engage pour le développement du ferroviaire en Mayenne

Autorité organisatrice des transports collectifs de voyageurs, la Région s'engage à faire du ferroviaire une réalité pour les habitants et les territoires de la Mayenne avec :

- **Une étude de faisabilité sur la création d'une liaison ferroviaire rapide Nantes-Angers-Sablé sur Sarthe-Laval-Rennes** (virgule de Sablé). Il s'agit de réaliser 4 kms de nouvelle infrastructure avec des gains de temps maximaux conséquents. Par exemple, Nantes - Laval serait à 1h10 en transport en commun au lieu de 2h15 aujourd'hui (*et 2h02 en voiture*), Angers - Laval : en 32 minutes au lieu de 1h30 (*et 1h13 en voiture*)
- **Une étude de faisabilité sur la réouverture de lignes ferroviaires telles que Laval-Mayenne**. La Région Pays de la Loire, lors de l'élaboration du Plan de Déplacements Régional de Voyageurs (PDRV), a souhaité que l'opportunité de rouvrir certaines lignes soit étudiée. Parmi celles qui ont pu être identifiées comme pouvant présenter un potentiel intéressant, Laval – Mayenne, selon les conditions actuelles de déplacements, a retenu l'attention de la Région. Une étude de faisabilité est lancée ce mois ci.
- **Un travail de mise en sécurité avec RFF et la SNCF sur la suppression des passages à niveau** : c'est l'affaire de tous, RFF et l'Etat avant tout car ils ont la responsabilité de la sécurité sur les infrastructures ferroviaires, des Départements ensuite car ils ont la responsabilité de la sécurité sur un grand nombre de routes traversées par les voies ferrées et de la Région qui participe financièrement à leur suppression depuis plusieurs années.

Le tracé de la future LGV Bretagne Pays de la Loire

